

# 300 jours

# pour une démocratie transparente, participative et vivante



Afin de promouvoir **la transparence** de notre action auprès des marseillaises et des marseillais, **point d'étape** sur les réalisations des 300 premiers jours.



C'est le **nombre de jours** que compte un mandat municipal

## Engagés pour faire des conseils municipaux des temps d'échanges réellement démocratiques



**Organisation des Conseils Municipaux sur une journée** (contre une demie journée précédemment) afin de permettre à chaque élu de détailler le contenu des délibérations soumises au vote et de donner des temps de paroles à chaque conseiller municipal souhaitant s'exprimer



**Adoption d'un rythme plus fréquent** pour la tenue des conseils municipaux afin de mieux répartir le volume de délibérations et de laisser plus de temps aux débats lors des séances

## Engagés pour une ville exemplaire



**Conditionner le montant des indemnités** de fonction allouées aux conseillers municipaux, de la majorité et de l'opposition, à leur **présence** aux réunions du Conseil et des commissions



**Création d'une mission de référent alerte éthique** à la Ville de Marseille, chargée d'accueillir les lanceurs d'alerte témoin ou ayant eu connaissance de faits délictueux, d'examiner la recevabilité des alertes et de déterminer les suites à leur donner

## Engagés pour une vie démocratique plus transparente



**Rendre public le règlement intérieur** du Conseil Municipal sur le site de la Ville. Il détaille notamment le fonctionnement des séances et des travaux des 4 commissions



**Fin des délibérations scannées** ne permettant pas un accès facile aux documents officiels, au profit d'une numérisation complète. Les annexes qui comportent souvent des données personnelles et protégées sont anonymisées et publiées sur demande



**Augmentation progressive** du nombre de jeux de données de la Ville de Marseille disponibles en **open data**

## Engagés pour rendre les marseillaises et les marseillais acteurs de l'avenir de leur ville



**Travail de concertation** mené par chaque élu avec toutes les parties prenantes (citoyennes, associatives, économiques et institutionnelles) avant une prise de décision



Lancement de la démarche d'élaboration des **"Chartes des pratiques démocratiques en secteur"**



Lancement de l'expérimentation des **budgets participatifs** dès 2021



**Création d'une délégation** à la Démocratie locale. Formation des agents aux principes et outils de démocratie participative

